ASODUR®-B3311

Revêtement de protection chimique

Numéro d'article	Sommaire	ME	Emballage	Couleur
206408001	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7032, gris silex

Caractéristiques du produit

- bicomposant
- sans solvant
- résistance aux plastifiants (pneus de voiture)
- haute résistance mécanique et chimique
- résistant aux intempéries
- ponte les fissures bis 0,2 mm
- résistant à la température jusqu'à ≥ +70 °C pour une sollicitation de courte durée

Avantages

- pigmenté
- haute résistance chimique

Domaines d'application / Protection de surface

pour le revêtement sur surfaces en béton armé, en béton et sur chapes

ASODUR®-B3311

Données techniques

Propriété du matériel

Composants du produit	Système bicomposant
Base du matériau	résine époxy
consistance	liquide
Produit étanché prêt pour le traitement (ISO 1183-1)	env. 1,39 kg/dm³
Pontage des fissures PG MDS / FPD	jusqu'à 0,2 mm
ChemVOCFarbV (2004/42/CE)	LB (j)
adhérence	≥ 1,5 N/mm²
dureté Shore-D	env. 72
Capacité thermique, temporaire, à sec	- 70 + 70 °C
Viscosité, produit prêt pour le traitement [valeur]	env. 3300 mPa*s
Comportement à la diffusion de vapeurs	diffusion de vapeur bloquée
Classification du comportement au feu selon DIN EN 13501-1	E

Mélanger

Rapport de mélange, composant A	100 Parts en poids
Rapport de mélange, composant B	24 Parts en poids
durée de mélange	env. 3 minutes

Traitement

température de support	De 10 °C à 35 °C
Humidité de l'air relative max.	80 %
temps de traitement	env. 35 minutes
Température de réaction minimale	De 10 °C à 35 °C
Consommation par m² et mm d'épaisseur de couche	env. 1,25 kg
Technique de mélange, machines, outils	Perceuse avec agitateur Agitateur Collormix standard Xo 1R
Recouvrable (min.)	après 16 Heures
Praticable après	env. 16 Heures
température de traitement	De 10 °C à 35 °C
Temps de durcissement / charge admise totale	env. 7 - 7 jours

Technique de traitement

Auxiliaire / Outils

- Agitateur (env. 300 tr/min.)
- Panier à ronds
- Spatule
- rouleau à pointes
- Racloir à dents avec denture triangulaire

Préparer le support

Exigences en ce qui concerne le sol

1. sec
2. solide
3. portant
4. adhérente
5. exempt de substances réduisant l'adhérence
6. protégé contre le degré d'humidité par l'arrière

Mesures pour la préparation du support

Le support doit être préparé en tenant compte de la norme DIN EN 14879-1:2005, 4.2 et suiv.

ASODUR®-B3311

Qualité du support

	Béton / Mortier PCC	chape	enduit
Qualité	min. C20/25 selon l'EN 1504-3	min. CT-C25-F4 selon l'EN 13813	min. P IIIa/P IIIb
Résistance à la traction d'adhérence	≥ 1,5 N/mm²	≥ 1,5 N/mm²	≥ 0,8 N/mm²
Âge	min. 3 mois	min. 28 jours	min. 28 jours
Humidité résiduelle	≤ 4 % CM	≤ 4 % CM	≤ 4 % CM

Préparer la surface

1. Poser une couche primaire d'ASODUR-GBM profondément dans les pores sur les supports absorbants en deux opérations.
2. Répandre du sable de quartz (ø 0,1–0,6 mm) sur la dernière couche d'apprêt fraîche.
3. En cas d'importantes irrégularités, un ragréage a lieu en fonction de la rugosité de surface. (Voir la fiche technique en vigueur d'ASODUR-GBM)

Application

Mélanger

1. Lors du mélange, la température (idéale) du matériau doit être d'au moins +15 °C.
2. Mélanger de manière homogène la résine dans le récipient d'origine.
3. Placer le durcisseur dans la résine.
4. Le durcisseur doit s'écouler entièrement hors du réservoir.
5. Avec l'agitateur, mélanger minutieusement jusqu'à ce que la consistance soit homogène.
6. Le durcisseur doit être réparti homogènement.
7. La durée de mélange est de ca. 3 minutes.
8. Transvaser la masse dans un seau propre.
9. Agiter à nouveau attentivement.
10. Le mélange d'adjuvants se fait dans le matériau mélangé fini et transvasé.
11. Les adjuvants doivent avoir une température de matériau d'env. +15 °C.
12. Le sable de quartz utilisé doit être séché au feu.
13. Pour les surfaces verticales et inclinées, nous recommandons d'ajouter 1 – 5 % poids. d'ASO-FF.
14. Ajouter de l'ASO-FF par portion en utilisant un agitateur adapté.
15. Agiter à nouveau attentivement.

Traitement

1. Apprêter le support préparé dans la zone des cannelures avec ASODUR®-GBM. Consommation : env. 0,04 kg / mètre linéaire
2. Appliquer le mortier pour cannelures ASODUR®-EMB dans les cannelures en une opération, dans l'apprêt encore frais. Consommation : env. 1,8 kg / mètre linéaire
3. Appliquer l'apprêt ASODUR®-GBM en min. une opération pour fermes les pores.
4. Couvrir l'apprêt encore frais avec du sable de quartz séché au feu (Ø 0,1–0,6 mm). Consommation : env. 1 kg/m². Après le durcissement de l'apprêt, retirer minutieusement la fraction de sable de quartz non liée.
5. Pour égaliser les défauts, les grands pores et les irrégularités, appliquer la masse de ragréage mélangée (voir ci-dessus) en une opération.
6. Couvrir le lisage encore frais avec du sable de quartz séché au feu (Ø 0,1–0,6 mm). Après le durcissement du lissage, retirer minutieusement le sable de quartz non lié.
7. Pour éviter les formations de bulles dans la couche de recouvrement suivante, sceller le ragréage saupoudré avec ASODUR®-GBM.
8. Le scellement encore frais est saupoudré de sable de quartz séché au feu (Ø 0,1–0,6 mm). Après le durcissement du scellement, retirer minutieusement le sable de quartz non lié.
9. Après un temps d'attente ≥ 12 heures / ≤ 24 heures, la couche de recouvrement ASODUR®-B3311 peut être appliquée.
10. Appliquer ASODUR®-B3311 en une opération dans une épaisseur de couche d'env. 2,0 mm. Consommation : env. 2,5 kg/m²
11. Pour désaérer la couche de recouvrement appliquée, passer un rouleau à pointes sur la surface après un temps d'attente d'env. 10-15 min. (à +20 °C). (Éviter la formation de bulles)

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils immédiatement après l'utilisation avec du ASO-R001.

ASODUR®-B3311

Conditions de conservation

stockage

Exemple de gel, frais et sec. 18 Mois dans le récipient d'origine. Utiliser immédiatement les récipients cassés.

Élimination

Les résidus de produit durcis peuvent être éliminés conformément au code déchets AVV 15 01 06.

Remarques

- Les températures supérieures raccourcissent le temps de traitement. Les températures inférieures rallongent le temps de traitement et de durcissement. La consommation matérielle augmente en cas de températures basses.
- Les légères différences de couleur, dues aux différentes approches de production et aux variations de matières premières sont inévitables. Les sections de surface délimitées doivent être réalisées avec la même approche de la production (même N° lot du récipient de livraison).
- L'adhérence des différentes couches superposées peut être fortement perturbée par l'action de l'humidité et les impuretés entre les différentes opérations. Les opérations de revêtement nécessitent une température de support de min. 3 °C au-dessus de la température du point de rosée.
- S'il y a un long temps d'attente entre les différentes opérations ou si des surfaces déjà traitées avec des résines artificielles liquide doivent être revêtues à nouveau après une durée prolongée, l'ancienne surface doit être bien nettoyée et meulée minutieusement. Il faut ensuite réaliser un nouveau revêtement complet sans pores.
- Les systèmes de protection des surfaces doivent être protégés de l'humidité (ex. eau de pluie, eau de condensation) pendant env. 4–6 heures après son application. L'humidité entraîne une décoloration et/ou une adhésivité de la surface et peut causer des défauts lors du durcissement. Les surfaces décolorées et/ou collantes doivent être raclées, par ex. par meulage ou par grenaillage et traitées à nouveau.
- Les quantités consommées indiquées sont des valeurs calculées sans adjuvant sans tenir compte de la rugosité et de la capacité d'aspiration des surfaces, de l'équilibrage de niveau et des matériaux résiduels dans le récipient. Nous recommandons toujours d'utiliser une marge additive de sécurité de 10 % par rapport aux quantités consommées calculées.
- La surface peut être rayée par des sollicitations de frottement. Particulièrement visibles sur les coloris sombres. Cela n'entrave pas la fonctionnalité du produit.
- Pour obtenir une qualité et un aspect des surfaces sur le long-terme, l'entretien régulier de la surface avec des détergents et des produits d' entretien adaptés est recommandé.
- Les utilisations qui ne sont pas explicitement indiquées dans cette fiche technique ne peuvent avoir lieu qu'après consultation et confirmation écrite du service technique de SCHOMBURG GmbH.
- Les fiches techniques des produits mentionnés doivent être observées avant de commencer les travaux.

Règles applicables

Respecter les règles reconnues en matière de technique de construction ainsi que les directives et les réglementations en vigueur.

Veuillez observer la fiche de données de sécurité en vigueur !

GISCODE: RE 30

ASODUR®-B3311

Notes explicatives

Conformité / Déclaration / Justificatifs

CE

SCHOMBURG GmbH & Co. KG
Aquafinstraße 2 – 8
D-32760 Detmold
16
206408

EN 1504-2
ASODUR-B3311
Oberflächenschutzprodukt – Beschichtung

Prinzip 5.1/6.1

Kapillare Wasseraufnahme und Wasser-Durchlässigkeit	$w < 0{,}1\ kg/m^2 \times h^{0,5}$
Abreißversuch zur Beurteilung der Haftfestigkeit	≥ 1,5 (1,0) N/mm²
Abriebfestigkeit	Massenverlust ≤ 3000 mg
Schlagfestigkeit	Klasse III
Widerstandsfähigkeit gegen starken chemischen Angriff	Härteverlust < 50 %
Brandverhalten	Klasse E
Gefährliche Stoffe	Übereinstimmung mit 5.3 der EN 1504-2

Résistance chimique

ASODUR®-B3311

Groupe de fluides DIBt	Liquides autorisés	Exemples de désignation de substance	Mode de fonctionnement et niveau	L = Stocker	A = Remplir	U = Transborder
3	Fuel domestique EL selon DIN 51 603-1 Huiles de moteur et huiles de transmission automobile inutilisées Mélanges d'hydrocarbures saturés et aromatiques présentant une teneur de ≤ 20 % en poids de composés aromatiques et dont le point d'éclair est > +55 °C	n-paraffine 1-méthylnaphtalène	LA3/U2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
3a	Carburant diesel selon la norme DIN EN 590 avec max. 6 % en vol. de biodiesel selon la norme DIN EN 14214	Esters méthyliques d'acides gras	L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
3b	Carburant diesel selon la norme DIN EN 590 avec ajout de biodiesel selon la norme DIN EN 14214 jusqu'à une teneur totale max. de 20 % en volume		L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
4	Tous les hydrocarbures et mélanges contenant jusqu'à max. 5 % du volume de benzène, sauf carburant	Xylène, paraffine, Diesel, pétrole (temp. ébull. 150–280 °C), toluène, 1-méthylnaphtalène	L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
4a	Benzène et mélanges contenant du benzène	Benzène, toluène, xylène, 1-méthylnaphtalène	LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
4c	Huiles de moteur et huiles de transmission automobile utilisées avec un point d'éclair > +55 °C		LA3/U2	max. 3 mois	Nombre illimité de processus de remplissage	Transborder (2)
5	Monoalcools et polyalcools jusqu'à max. 48 % en volume de méthanol, éthers de glycol	1-butanol (alcool n-butylique), dégivrants chimiques, éthanol (alcool dénaturé), acétate d'éthyle, éthanediol, vin, propanol, glycol, solution à base de résine phénolique 1 %, méthanol, Isopropanol	L2/AU1	max. 72 heures	jusqu'à 4 fois/an	Transborder (1)
5a	Tous les alcools et éthers de glycol	Méthanol	L2/AU1	max. 72 heures	jusqu'à 4 fois/an	Transborder (1)
5b	Monoalcools et polyalcools ≥ C2 jusqu'à max. 48 % en volume d'éthanol	Méthanol Isopropanol	L2/AU1	max. 72 heures	jusqu'à 4 fois/an	Transborder (1)
7	Tous les esters et cétones organiques	Phtalate de diéthyle, phtalate de dibutyl, phtalate de diméthyl, phtalate de dioctyle, phtalate éthylhexyl, acétate de méthyle, méthyléthylcétone, butanone, méthylisobutylcétone, acétate d'éthyle	LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
7a	Esters et cétones aromatiques	Salicylate de méthyle Acétophénone	LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
7b	Biodiesel selon la norme EN 14214	Biodiesel	LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
8	Solutions aqueuses d'aldéhydes aliphatiques jusqu'à 40 %	Formaldéhyde <40 % Propionaldéhyde	L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
9	Solutions aqueuses d'acides organiques (acides carboxyliques) jusqu'à 10 % et leurs sels (en solution aqueuse)	Acide oxalique 10 %, acide tartrique 10 %, acide tannique 10 %, acide acétique ≤ 10 %, acide formique ≤ 5 %, acide lactique ≤ 10 %, acide citrique 10 %, solution d'acide carbonique saturée	LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
10	Acides inorganiques (acides minéraux) jusqu'à 20 % et sels inorganiques à hydrolyse acide dans une solution aqueuse (pH < 6), sauf acide fluorhydrique et acides oxydants et leurs sels	Chlorure d'aluminium (III), chlorure de calcium Chlorure de fer (III), eau iodée < 40 %, chlorure d'étain (II)	L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)

ASODUR®-B3311

Groupe de fluides DIBt	Liquides autorisés	Exemples de désignation de substance	Mode de fonctionnement et niveau	L = Stocker	A = Remplir	U = Transborder
11	Bases inorganiques et sels inorganiques hydrolysants alcalins en solution aqueuse (pH > 8), sauf solutions ammoniaquées et solutions de sel oxydantes (par exemple, hypochlorite)	Hydroxyde de calcium saturé, hydroxyde de potassium ≤ 20 %, hydroxyde de lithium, hydroxyde de sodium ≤ 20 %	L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
12	Solutions aqueuses de sels inorganiques non oxydants avec une valeur pH entre 6 et 8	Chlorure d'ammonium, sulfate d'ammonium, chlorure de baryum, sulfate de fer, nitrate de potassium, solution de cyanure de potassium saturée, salpêtre de potasse, chlorure de zinc, sulfate de zinc, borax, sulfate de cuivre, solution de chlorure de magnésium ≤ 35 %, solution de nitrate de sodium saturée, solution de sulfate de sodium 16 %, bicarbonate de sodium saturé, solution de carbonate de sodium ≤ 27 %, chlorure de sodium ≤ 20 %, solution d'hydroxyde de sodium 10 %, solution de cyanure de sodium saturée, phosphates de magnésium, solution de sulfate de magnésium ≤ 26 %, eau de mer	L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
13	Amines et leurs sels (en solution aqueuse)	Triéthanolamine n-butylamine N,N-diméthylaniline	L2/AU1	max. 72 heures	jusqu'à 4 fois/an	Transborder (1)
14	Solutions aqueuses de tensioactifs organiques	Sulfonates	LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
Fluides individuels contrôlés						
	Acide chlorhydrique (HCL) ≤ 37 %		L3/AU2	max. 3 mois	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
	Acide sulfurique (H_2SO_4) ≤ 75 %		LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
	Acide phosphorique (H_3PO_4) ≤ 85 %		LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
	Solution ammoniaquée aqueuse (NH_3n H_2O) ≤ 32 %		LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
	Peroxyde d'hydrogène (H_2O_2) ≤ 30 %		LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
	Acide fluorhydrique (HF) ≤ 5 %		LAU2	max. 72 heures	jusqu'à 200 fois/an	Transborder (2)
	Solution galvanique au chrome VI		L2/AU1	max. 72 heures	jusqu'à 4 fois/an	Transborder (1)
Remarque concernant le tableau	Processus de transbordement autorisés selon TRwS DWA-A-786 : Transbordement (1) : uniquement pour les processus de transfert de liquides dans des emballages répondant aux exigences de la législation sur les marchandises dangereuses ou équivalentes. Transbordement (2) : pour les processus de transfert de liquides dans des emballages qui ne répondent pas aux exigences de la législation sur les marchandises dangereuses ou équivalentes.					
	Selon la teinte, des changements de couleur sont possibles en cas de contamination. Pour autant, ils n'ont aucune incidence la fonction du revêtement.					
	Les groupes de fluides ont été testés à +23 °C.					

Les droits de l'acheteur relativement à la qualité de nos produits sont déterminés par nos conditions générales de vente et de livraison. Notre service technique se tient à votre disposition pour toutes demandes concernant les applications non décrites dans cette fiche. Toutes nos recommandations doivent faire l'objet d'une confirmation écrite. La description du produit ne dispense pas l'applicateur des contrôles usuels. En cas de doute, procéder à un essai préalable sur une surface échantillon. Cette édition annule et remplace les précédentes.